

1^{er} Conseil d'école

Présents :

- Monsieur WELTER (Maire de DONCHERY), Mme GALLOT (Ajointe aux affaires scolaires),
- Mme et M. BERRY, Mme BIGORGNE Mme BOUILLON, Mme CLOSQUINET, Mme DA-CRUZ et M. DAZY Mme DAY, Mme GIRGENTI, M. DOCQ, Mme JELU, Mme MARIAU, Mme MONTREUIL, Mme SANDROLINI, M. VIRQUIN, (parents d'élèves élus)
- Mmes SIMON, TAYOT, LEBON, JAQUOT, LAMBERTY, GENTILS, MEDJKOUNE, MUSZALSKI, DELFORGE, MEYERS, LACOMBE, NIVELET, PONCET, Mrs LABBE et PAULS
- Absents: M. PRINCET, IEN Sedan, M. le Maire de Saint Aignan, Monsieur le Maire de Villers/Bar, Monsieur le maire de Cheveuges, M. THUILLIER,

• Présentation de l'équipe

- Nouveaux parents élus :

⇒ Mmes BERRY, DA-CRUZ, JELU, MONTREUIL et MARIAU
M. BERRY et DAZY

- Nouveaux enseignants :

⇒ Mme LEBON, 1/2 temps dans la classe de TPS/PS (directrice)

⇒ Mme TAYOT, 1/4 temps dans la classe de PS/MS

⇒ Mme GENTILS, classe UEMA

⇒ Mme LABRE, classe de CP

⇒ Mme MEYERS, classe de CE2/CM1

Bienvenue à tous !

Et merci à tous ceux qui nous ont accompagnés l'an dernier.

Nous avons recruté 2 contrats civiques : arrivée prévue début janvier 2020

<p>Résultats des Élections</p>	<p><u>2019/2020</u> 380 inscrits 184 votants 18 bulletins blancs ou nuls 166 suffrages exprimés ⇒ Taux de participation : 48.22% <u>Tous les sièges sont pourvus</u></p> <p><u>2018/2019</u> 370 inscrits 181 votants 19 bulletins blancs ou nuls 162 suffrages exprimés ⇒ Taux de participation : 48.82%</p> <p>Pour mémoire :</p> <p><u>2017/2018</u> 375 inscrits 187 votants 29 bulletins blancs ou nuls 158 suffrages exprimés ⇒ Taux de participation : 49.87%</p> <p><u>2016/2017</u> 364 inscrits 206 votants • 24 bulletins blancs ou nuls 182 suffrages exprimés ⇒ Taux de participation : 56.59%</p> <p><u>2015/2016</u> 373 inscrits 183 votants 32 bulletins blancs ou nuls 151 suffrages exprimés = Taux de participation : 49.06%</p> <p><u>2014/2015</u> 412 inscrits 234 votants 214 suffrages exprimés = Taux de participation : 56.80%</p>
<p>Rôle</p>	<p>Rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

Nous sommes **257** élèves + **3** arrivées prévues en fin d'année.
L'an dernier, à la même époque, nous étions **254**.

Répartition suivante :

Nom - Prénom (en blanc)	Effectif par cours (dans l'ordre des TPS aux CM2)										Totaux
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	UEMA	
+ Complément éventuel											
Nathalie PONCET	8	19									27
Lise DUBUISSON											
Frédérique SIMON		7	19								26
Mathilde TAYOT											
Céline JAQUOT			19	6							25
0											
Marie LAMBERTY				25							25
0											
Angélique GENTILS										7	7
0											
Valérie MEDJKOUNE					15						15
0											
Sandrine LABRE-LOTH					13						13
0											
Peggy MUSZALSKI						18	7				25
0											
Magalie DELFORGE						9	15				24
0											
Céline MEYERS							7	16			23
0											
Sylvain LABBE								20	4		24
0											
Carole LACOMBE									23		23
0											
0											0
0											
Totaux	8	26	38	31	28	27	29	36	27	7	257

• Rentrée 2018 : effectifs et niveaux de classe

Principes de fonctionnement de l'école - Règlement scolaire et Sécurité des enfants	<p>↪ Exercice incendie ont eu lieu le Mardi 10 septembre 2019 en maternelle et en élémentaire avec l'appui de M. BERNARD, policier municipal. Les enfants et les enseignants étaient prévenus.</p> <p>Verdun : Utilisation des escaliers de secours intérieur du Pôle par une classe Sortie des PS longue (normal en début d'année)</p> <p>Un problème d'alarme à la Maternelle ⇒ Réglé</p> <p>Pour le prochain, les enseignants seront prévenus de la semaine pas plus (effet de surprise)</p> <p>↪ Plan Vigilance attentat : surveillance des entrées et des sorties. A l'école Maternelle, assurée par les ATSEM à tour de rôle et à l'élémentaire, par les enseignants à tour de rôle également. Un état des lieux va être réalisé. Les 4 PPMS seront présentés aux parents élus au prochain conseil d'école.</p> <p>↪ Exercices PPMS : Mardi 8 octobre 2019 Maternelle et Elémentaire → Scénario : Intrusion.</p> <p>↪ Arrivée et départ des taxis UEMA : nécessité pour toutes les familles de respecter le stationnement réservé « personnes handicap » à 8h30 et 16h00. C'est relativement dangereux. Réflexion à mener pour la sécurité des enfants <i>Monsieur le maire : la place sera matérialisée au sol dans un court terme. Bien conscient des difficultés de stationnement pendant les travaux, Monsieur WELTER annonce la création de plusieurs places pour les personnes à mobilité réduite lors de l'aménagement des abords de l'école et de la salle de spectacles à la fin des travaux. En attendant, Monsieur BERNARD, policier municipal sera amené à informer les usagers de la nécessité de respecter cette unique place.</i></p> <p>↪ Le règlement intérieur : des modifications avec l'instruction obligatoire à 3 ans. Du coup, c'est le moment de le compléter, de le faire bouger Il sera distribué à toutes les familles et mis en ligne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. La Charte de la Laïcité a été distribuée en début d'année pour en prendre connaissance.
La coopérative	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture du compte-rendu financier statutaire 2018-2019 ⇒ Bilan excédentaire grâce aux actions telles que la chorale et les photos de classe. - Mesdames JELU et BERRY approuvent et valident le bilan financier - Chaque classe reçoit la totalité des cotisations des parents. - Les bénéfices des différents actions (photos de classe, lotos, ...) sont attribuées soit à la coopérative générale soit à un budget spécifique pour le financement d'une action précise. • - La coopérative a financé en majeure partie les sorties (hors classe Nature) <p>Cf Annexe 1</p>

☞ PARTICIPATION

- **Commémoration du 11 novembre 2019** : 30 enfants ont participé à ce devoir de mémoire. Un grand à eux.

☞ ACTIONS CITOYENNES

- **Nettoyons la nature 2019** : A cause du temps et des contraintes de calendrier toutes les classes n'ont pas pu participer

- **TELETHON 2018** : Vente de petits objets au profit du Téléthon

- **Visite du centre de tri** de Charleville par la classe de CE2/CM1 le 2 décembre 2019. *Le conseil des maîtres s'il serait possible d'avoir des bacs de tri. Réponse positive de Monsieur le Maire.*

☞ PROJETS

- **Visite de la Ferme pédagogique de la foire de Sedan** par les classes de GS, CP, CP, CE1/CE2

- **Festival des marionnettes : les cycles 3 : participation à Charleville**

Les autres classes : spectacles avec la participation d'EC-Co et/ou de la MJC Calonne (entre petits et Grands)

- **Fête de la Science** : Classes de Mme MUSZALSKI, MEYERS, LACOMBE et de M. LABBE

- **Classe Nature** – Haybes – Classes de Mme MEDJKOUNE et Mme LABRE

*Des animations tout au long de l'année pour compenser les subventions qui s'amenuisent (Opération calendriers/ Vente de chocolats à Pâques)

*Un séjour du 3 au 5 juin 2020 ⇒ le dossier a été envoyé à l'IEN pour être sûr...Mais la menace d'une annulation doit toujours être envisagée en fonction de l'actualité.

⇒ Opération petits pains au chocolat (6€ la carte de 7 goûters ou 1€ le goûter) et vente de calendriers.

Il est difficile de préparer une telle sortie. Il nous faut l'engagement de toutes les familles. L'absence d'adhésion au projet d'une seule famille peut remettre en cause le projet tout entier au niveau de l'IEN

- **Quinzaine de la Maternelle du 18 au 30/11/19** : Il s'agit d'une opération nationale initiée par l'AGEEM (Assemblée Générale des Enseignant-e-s en Ecole Maternelle). Il s'agit d'ouvrir l'école Maternelle pour faire voir et comprendre aux familles ce qu'il s'y passe.

- Ouverture des classes de MS/GS et GS aux familles suivant un planning

- Ouverture de la classe des TPS/PS toute l'année le dernier jeudi du mois : atelier recette

- Création d'un mur des familles : chaque parent peut venir y coller une photo de lui à la Maternelle, inscrire un souvenir ou un ressenti ou simplement écrire bonjour.

- **Vendredis du Jeu** : un partage une fois par mois avec les familles autour des jeux. Le planning est affiché à l'école et sur le site. (Classes maternelles)

-

- **Passerelle** : reprise du projet de préparation à la première rentrée. Les rencontres auront lieu à partir de janvier 2020 (planning affiché et édité sur le Bulletin municipal) (Classe des TPS/PS)

- **Permis Piéton** : Vendredi 20 décembre 2019 (CE2)

- **Spectacle Le Petit Chaperon rouge** : Classes de MS/GS et GS le 14/01/2020

- **Autres projets à définir**

- Cinéma Noël mairie le 6/12/2019
- Passage du Père Noël le 19/12/2019
- Carnaval école le 11/02/2020
- Carnaval des Francas le 22/02/2020
- Journée sportive le 29/05/2020
- Chorale le 19/06/2020

DIVERS

Opération : **Un fruit pour la récré** financée par des fonds européens est terminée. Face au succès de cette opération auprès des élèves, la Mairie reprend à sa charge l'initiative. A partir de la rentrée janvier 2020, nous retrouverons donc nos fruits à la récré du mardi.

- **PRESENCE DE LA DIRECTRICE**

Au bureau (Verdun) : lundi et mardi

En classe (Maternelle) jeudi et vendredi.

Comme l'année dernière, la directrice n'a plus de secrétaire. Pour les entrées en dehors des heures prévues et en son absence, un protocole est prévu et affiché sur le grille Avenue de Verdun. Pour ma part je ferai grève le 5 décembre car la charge de travail demandé à un directeur est de plus en plus lourde. Je ne veux pas en arriver au geste extrême de ma collègue directrice Christine RENON qui s'est suicidée ne pouvant plus assumer la charge, je devrais plutôt dire, les charges qui incombent au directeur.

- **ENT**

Espace Numérique de Travail. 7 classes participent

Un onglet parents élus

- Les documents distribués sont mis en ligne, les absences, les infos diverses...
-

- **TRAVAUX**

*A la Maternelle, installation de cloison d'intimité dans tous les WC

Structure de motricité dans le préau a été complétée par un plan incliné à 2 faces (mur d'escalade et toboggan) et d'un pont de singe/Un nouveau sèche-linge est venu compléter l'équipement de la cuisine

*A Verdun, les WC ont été repeints

La classe de Mme MEDJKOUNE a été totalement refaite ainsi que le couloir entre les 2 classes de CP

A noter : les grands travaux de ménage cet été effectués par le personnel communal pour que tous les usagers de l'école retrouvent en septembre 2019 des locaux agréables.

⇒ Les enseignants remercient la municipalité pour leurs conditions de travail plus qu'agréables.

Questions des parents

Nouvelle organisation CANTINE : planning à donner à l'avance -énorme contrainte pour les familles ⇒ MAIRIE :

Monsieur le Maire explique que face aux impayés de certaines familles et à un impératif légal (obligation de faire régler à priori et non a posteriori comme avant les factures), il a été impératif de trouver une nouvelle organisation.

Comme toute nouvelle manière de fonctionner, il y a des ajustements à faire celui de la souplesse en est un. En effet, il peut y avoir des impératifs, des imprévus, ...qui pourront être pris en compte et ajouter au planning initial donné par les familles et ainsi leur éviter d'être pénalisées.

BRAVO aux FRANCAS pour l'aide aux devoirs de qualité et aux activités périscolaires en continuité des anciens TAP mis en place ⇒ Mme MEDJKOUNE, présidente des Francas

- Madame MEDJKOUNE profite de ce moment pour remercier à son tour Mme GALLOT pour sa disponibilité et son efficacité dans sa recherche de solutions.

A noter :

Date du 2ème conseil d'école : **Jeudi 26/03/2020** à 18h00

Date du 3ème conseil d'école : **Jeudi 25/06/2020** à 18h00

Annexe 1 : Compte-rendu financier ASD

Compte rendu financier statutaire Année 2018 / 2019

Ce compte rendu financier est indispensable. L'administration fiscale exige la plus grande transparence. A défaut, toutes les coopératives scolaires pourraient être fiscalisées et perdre ainsi les avantages de la loi 1901. Nous vous demandons donc de remplir les rubriques ci-dessous avec soin, sans arrondir les sommes, et en tenant compte de l'ensemble des mouvements de fonds de votre coopérative, y compris les coopératives de classes.

Coopérative scolaire de l'école de Verdun DONCHERY

Compte de fonctionnement du 1er septembre 2018 au 31 Août 2019

CHARGES ou DEPENSES		Euros	PRODUITS ou RECETTES		Euros
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			707	Recettes des ventes	4 800,20 €
607	Achat de produits pour vente	12,00 €	708	Recettes activités éducatives	4 651,85 €
618	Dépenses activités éducatives	10 955,09 €	741	Subventions publiques	870,00 €
6281	Cotisations versées OCCE	0,00 €	742	Autres subventions	200,00 €
6282	Assurances versées	0,00 €	75	Autres recettes	7 405,94 €
65	Autres dépenses courantes	3 478,40 €	756	Cotisations des parents	2 640,00 €
67	Dépenses exceptionnelles	601,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
68	Achats de gros équipements	0,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL des CHARGES		15 046,49 €	TOTAL des PRODUITS		20 567,99 €
120	Produits - charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges	5 521,50 €	129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	
Balance = Total charges + Excédent		20 567,99 €	Balance = Total charges + Déficit		20 567,99 €
Euros			← Ces deux sommes doivent être identiques →		Euros

Bilan simplifié au 31 Août 2019

Actif			Passif		
Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2013. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.			Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2012/2013, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.		
	Compte financier	Euros			Euros
512	Banque	11 172,22 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2012	7 554,67 €
514	CCP	0,00 €	120	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter si excédent	5 521,50 €
530	Caisse Espèces	0,00 €	129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit	
Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul			Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.		
Total Actif		11 172,22 €	Total Passif		13 076,17 €
		Euros			Euros